

Lyon, 12/12/2022

## **Compte-rendu de la réunion de conseil d'administration de la section polonaise de la CSI**

**Présents** : D.Biczuk, P.Courbis-Poncet, G.Ignacik, J.Kardas, A.Kawarski, J.Kwiatkowska, I.Piwowska, A.Revello, M.Siwonia-Wątroba, M.Skowronek, I.Wróbel, A.Zylbersztejn

### **Sujets abordés :**

1. Suite à l'élection du bureau du Conseil d'administration, des postes distincts sont occupés par :

- · Présidente : Agnès Kawarski (Agnieszka) avec le résultat des votes : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
- · Vice-présidente : Aleksandra Revello avec le résultat des votes : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
- · Vice-président : Marcin Skowronek à la suite des votes : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
- · Secrétaire : Gabriela Ignacik avec le résultat des votes : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
- · Vice-secrétaire : Paulina Courbis - Poncet avec le résultat des votes : 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
- · Trésorier : Adam Zylbersztejn avec le résultat des votes : 11 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

### **2. Résumé du marché de Noël**

La section polonaise a participé au marché de Noël organisé par Intersec les 8 et 9 décembre 2022. Grâce à la vente de produits préparés par les parents (gâteaux, décorations de Noël, etc.), 442,20 € ont été récoltés. Le but de la collecte n'a pas été défini à l'avance, il a donc été proposé de transférer le montant à une action ciblée (organisation d'une sortie pour les enfants, achat de livres/revues pour la bibliothèque ou autre). L'objectif sera précisé en concertation avec les parents.

Pendant le marché et aussitôt après, il y a eu des suggestions des parents concernant la coordination des événements futurs :

- · Partage du calendrier Google.
- · Différencier les inscriptions entre les parents proposant la fabrication des produits et ceux proposant leur présence sur le stand
- · Déterminer à l'avance le but de la collecte, ce qui peut se traduire par une motivation accrue à participer au marché de Noël par un plus grand nombre de familles.

### **3. Comptabilité :**

A partir des éléments actuels résultant d'obligations préalablement convenues :

- · Un transfert de subvention pour le 30e anniversaire de la CSI a été effectué. (212 €).
- · Des cartes cadeaux d'une valeur de 120 € ont été achetées.
- · Etat des cotisations. Questions sur la procédure d'encaissement des cotisations et la personne responsable. À ce jour, les retards de paiement des cotisations sont exceptionnels, résultant principalement de problèmes liés au rejet des virements par la Banque. Les éventuels défauts de paiement sont surveillés constamment par le Trésorier de l'Association.

#### **4. Cadeaux de Noël pour les enfants**

Une des sociétés de transport privé a offert des cadeaux de Noël à tous les enfants de la section polonaise de la CSI. Après avoir discuté de la politique et des principes de publicité/coopération avec des entreprises privées, et de la communication de ce qui précède en relation avec les enfants et les parents, il a été décidé :

- Retrait de cartes de vœux des paquets cadeaux, qui ont été considérées comme une forme strictement publicitaire.
- Remise de cadeaux aux enfants (prévu le jeudi 15 décembre 2022 et le vendredi 16 décembre 2022).
- Les enseignants et la direction de l'école seront informés de la livraison des colis dans les locaux de l'école.
- Des informations sur les cadeaux offerts par la société de transport, accompagnées d'un remerciement, seront transmises aux parents par mail.
- Les remerciements seront publiés sur la page Facebook du transporteur.

#### **5. Festivités liées au 30eme anniversaire de la CSI**

Un délégué a été choisi parmi le conseil d'administration à la réunion de l'INERSEC, prévue le 12 janvier 2023. Après la réunion, un plan d'action sera élaboré concernant la participation de la section polonaise aux festivités.

#### **6. Concernant les bus scolaires**

La Mairie prévoit de modifier les horaires et les parcours des bus scolaires du SYTRAL début 2023, ce qui entraînera la suppression de certaines lignes JD. Un modèle de message des associations représentant les parents de la CSI sera préparé par PEEP et envoyé à l'APESP afin de le transmettre au Consulat de la République de Pologne à Lyon dans le but d'attirer l'attention du consul sur ce problème et lui demander de soutenir l'initiative des parents de maintien des horaires actuels des déplacements et du nombre de bus.

#### **7. Abonnement de presse « Świerszczyk » et « Victor Junior »**

Il est nécessaire de vérifier le statut des commandes d'abonnement de la presse et la façon dont elles sont transportées.

Dans le cadre du transport prévu à un prix préférentiel par une société de transport externe, il a été décidé d'informer les parents de la situation, mais sans envoyer d'informations publicitaires détaillées du transporteur.

#### **8. Publication des comptes-rendus des réunions de conseil d'administration de l'Apesp**

Les membres de conseil d'administration conviennent que les rapports de ses réunions seront disponibles sur le site Web de l'association en langues polonaise et française. Le conseil d'administration sortant sera invité à fournir les Procès-Verbaux des Assemblées Générales précédentes en format numérique, si celles-ci sont en sa possession.

#### **9. Carte de Noël aux parents (mail)**

Un mail avec des vœux de Noël sera rédigé et envoyé aux parents et aux enseignants.

## 10. Autres problèmes

- · Des réunions périodiques du conseil d'administration sont prévues. La prochaine réunion aura lieu en janvier 2023 (après la réunion avec Intersec).
- · Une proposition d'élaboration d'une Charte Éthique et d'une politique de coopération entre l'Association et les entreprises au sens large.
- · Tenir une réunion sur les questions financières de l'Association.
- · Procéder à une analyse des documents archivés de l'Association, y compris ceux précisant ses obligations envers les tiers.
- · Préparation d'une liste des immobilisations détenues par l'Association.
- · Préparation d'un dossier interactif avec les activités prévues et les personnes responsables.
- · Élaboration des propositions de la communication externe (FB - profil, groupe, etc.)